

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 2 SEPTEMBRE 2016

Budget communal : décisions modificatives

Le Maire présente un bilan financier des travaux de la bibliothèque et de la salle du CM : au global, le coût du projet sera de 493 500 € TTC, dont 216 900 € de subventions, et 276 600 € en coût net pour la commune (200 000 € d'emprunt et 76 600 € de fonds propres). Le CM vote à l'unanimité les décisions modificatives correspondantes.

Le Maire informe que l'inauguration est programmée le Samedi 15 Octobre prochain à 15h00.

Achat et vente de terrains

- devant l'obligation de sécuriser le périmètre de protection de la source du bourg de Carsac par une clôture, la commune doit vendre des parcelles au SIAEP pour une surface de 710 m². Après présentation du projet par le Maire, le CM accepte à l'unanimité la vente de 710 m² de terrain à 3 € / m² et demande la prise en charge par le SIAEP des travaux d'aménagement pour la sortie du parking sur la RD 703 et d'élargissement de la voie goudronnée.

- terrains secteur Malevergne : il s'agit de terrains en vente situés sur des emplacements réservés du PLU pour l'aménagement de la nouvelle voie d'accès du carrefour de Malevergne qui serait déplacé. Le CM accepte l'achat des terrains pour une surface totale de 17 751 m² au prix de 0.5 € / m² soit un total de 8 875.50 €.

Prêt de 60 000 € pour l'achat du terrain Imberty : choix de la banque

Après consultation auprès du Crédit Agricole, de la Banque Postale et de la Caisse d'Epargne, la meilleure offre pour le prêt de 60 000 € est celle de la Caisse d'Epargne sur 10 ans avec échéances trimestrielles à un taux fixe de 0.90 %.

Adoption des statuts du SIAEP du Périgord Noir

Le Maire rappelle que le CM a déjà délibéré sur la fusion des SIAEP de Veyrignac Sainte Mondane, Carlux, Saint Vincent le Paluel, Vallée du Céou et Vitrac la Canéda qui devient le SIAEP du Périgord Noir. Le Maire donne lecture des statuts du futur syndicat qui prévoient notamment un représentant titulaire et un suppléant par commune.

Le CM, à l'unanimité, adopte les statuts du SIAEP du Périgord Noir et élit comme délégué titulaire Dominique DEJEAN et comme délégué suppléant Patrick TREILLE.

RPQS 2015 sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable

Le Maire présente le rapport : 12 communes adhérentes, la population desservie par le SIAEP est de 17 009 habitants ; la SOGEDO a la responsabilité du fonctionnement et de l'entretien des ouvrages ainsi que de la permanence du service ; l'eau est distribuée à 6 469 abonnés ; en 2015, les abonnés domestiques ont consommé 974 334 m³ soit en moyenne 157 litres par habitant et par jour ; compte tenu des fuites et des besoins en eau du service (purges, poteaux, nettoyage des réservoirs...), le rendement du réseau était de 72.2 % en 2015 ; un abonné domestique consommant 120 m³ payera 287.04 € au 01.01.2016, soit en moyenne 2.39 € / m³ ; sur ce montant, 34 % à l'exploitant, 41 % à la collectivité et 25 % pour les taxes.

Point sur les dossiers en cours

- Rentrée scolaire : le point est fait sur la rentrée scolaire par Monique TREFEIL et Brigitte LASVIGNE : mise en place de mesures de sécurité qui posent des problèmes de stationnement ; satisfaction des enseignants pour les travaux réalisés durant l'été et le mobilier neuf, il reste quelques petites choses à faire pendant les vacances de Toussaint ; le circuit du transport scolaire va être modifié par suppression d'un arrêt ; effectif est de 148 élèves (+ 1 inscription le 01.09.2016).

- Semaine bleue : l'après-midi récréative à destination des aînés sera organisée le dimanche 15.10.2016 à partir 14h30 avec du théâtre, les démonstrations et initiations de Fol'y Danse et CERCA.

Comptes-rendus des commissions

CA EHPAD St Rome en 07.2016 : Monique TREFEIL et Patrick BONNEFON font part de la discussion du projet d'établissement et de la mise en place des nouveaux horaires au 01.09.2016.

CDCI le 02.09.2016 : Patrick BONNEFON fait part de la commission pour recueillir les avis des communes et revoir certains projets, notamment par le refus des communes membres et de la CCPF pour la suppression du syndicat du terrain de foot de Salignac avec reprise de la gestion par la CCPF ; discussion de la fusion des SIAEP et de la disparition du Syndicat de la piste cyclable : proposition de la reprise de l'activité du syndicat par la CCPF avec participation financière de la CCSPN et de la commune de Groléjac. A ce sujet, le Maire informe que la liaison cyclable entre Cazoulès et Souillac sera réalisée et financée par les Départements de la Dordogne et du Lot et les Régions Nouvelle Aquitaine et Occitanie.

Conseil Communautaire CCPF le 30.06.2016 : Patrick BONNEFON fait part du vote à bulletins secrets pour la mise en place ou non d'un point chaud au nouvel espace Doisneau dans l'ancienne gare de Carlux. Le CC a voté pour à la majorité par 16 voix pour, 12 contre et 2 abstentions.

Questions diverses

- Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du Bourg d'Aillac : le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération n°74/2014, le Conseil Municipal a attribué le marché de maîtrise d'œuvre pour ce projet au Cabinet Coq Lefrancq associé au bureau d'étude Albrand et par délibération n°86/2015, le Conseil Municipal a autorisé la signature de l'avenant n°1 régularisant la reprise d'activité et du dossier du bureau d'étude Albrand par la SARL AGEFAUR.

Suite à une opération de restructuration et réorganisation de la SARL AGEFAUR, la SAS ING&MO dédiée à la maîtrise d'œuvre en infrastructure a été créée ; il convient donc d'autoriser le Maire à signer un avenant n°2 au contrat de maîtrise d'œuvre afin de régulariser ce transfert. Le CM, à l'unanimité, approuve les termes de l'avenant et la reprise d'activité et du dossier de la SARL AGEFAUR par la SAS ING&MO et autorise le Maire à signer l'avenant correspondant.

- Le Maire fait part de la demande de participation financière pour un séjour scolaire de découverte de la filière bois au lycée professionnel Pré de Cordy pour un élève domicilié sur la commune : le CM décide à l'unanimité d'attribuer 50 € à ce séjour.

- Le Maire fait part de l'opération « Octobre Rose » organisée par le Comité Féminin Dordogne Dépistage des cancers dont le lancement est le 2 octobre.

- Le Maire fait part de la modification des horaires de la Poste en décembre 2016 : l'amplitude horaire passera à 18 h hebdomadaires avec ouverture les mardis, jeudis et vendredis de 9h-12h et 13h45-15h45 et le samedi 9h-12h00.

- Le Maire fait part de la demande d'avis du Collectif Sauvons la Vallée Dordogne sur le projet de contournement de Beynac : après discussion le CM vote à la majorité en faveur de ce projet à 14 voix pour, 1 contre et 2 abstentions.

- Le Maire fait part de 2 remerciements : CERCA pour la subvention 2016 et des camping-caristes pour l'accueil et les installations de l'aire ainsi que pour la gentillesse des commerçants.

- Le Maire fait part du départ à la retraite de Jean-Luc CLARET le 30.09.2016 avec embauche d'un contractuel le 19.09.2016 principalement pour l'entretien des bâtiments.

- Christian SOUGNOUX et Alain DEZON font part de plusieurs remarques d'administrés sur le manque d'information communale sur les obsèques ; voir pour mettre en place des points informations.

Le prochain CM est fixé au vendredi 7 octobre 2016 à 18h30.

La séance est levée à 21h00.

A Carsac-Aillac, le 12 septembre 2016